

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 5 (1917)

**Heft:** 61

**Artikel:** Association nationale suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252745>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dence, laissé en dehors des délibérations. Qui sait si, en 1921, il ne prendra la première place, au contraire, à l'ordre du jour, et si dans certains domaines et dans certains cantons, les femmes ne voteront pas à cette date?... Il faut mentionner aussi la motion de la Société suisse des sages-femmes pour relever la situation difficile de celles qui pratiquent honnêtement leur métier, en particulier par un enseignement professionnel de durée égale dans toute la Suisse, et qui fut remise au Comité pour étude; la proposition de Mme Bleuler-Waser d'envoyer un télégramme au Conseil fédéral pour lui demander de maintenir fermement l'heure de fermeture des cafés et auberges à 11 heures, la décision votée de subventionner l'*Annuaire des Femmes suisses*, dont le 3<sup>e</sup> volume est sous presse, et dont les lecteurs de notre journal ont pu apprécier depuis deux ans l'intérêt et l'utilité... Et il ne faut pas oublier les paroles excellentes prononcées autour des tables si joliment fleuries de l'hôtel Gerber, les chants dont les Argoviennes charmèrent leurs invitées, comme le discours ferme et convaincu de Mme Fluhmann, présidente du Comité de réception. A quatre heures déjà, il fallait se séparer, nombre de déléguées se trouvant encore bien loin de leurs demeures. Mais dans le train, on continua la séance, causant, discutant statuts, éducation nationale, rôle de l'Alliance... Les jeunes qui, pour la première fois, assistaient à ces grands jours du féminisme — et elles étaient spécialement nombreuses cette année — essayaient d'analyser le fouillis d'impressions diverses qu'elles emportaient. Et nous, la génération qui les précède, nous qui en sommes, sinon à notre dix-septième Assemblée générale comme les fondatrices, du moins à notre onzième ou douzième, nous sentions plus intensément que jamais l'utilité, la nécessité de ce lien entre les femmes suisses. Si l'Alliance n'existe pas, il faudrait l'inventer...

E. Gd.



## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Nouvelles des Groupes.<sup>1</sup>

GENÈVE. — Toute l'activité de l'Association est maintenant concentrée entre les mains du Comité d'action, spécialement formé pour mener campagne en faveur du suffrage municipal. La Commission des finances a déjà réussi, au moyen de collectes faites à l'issue d'une toute réunion d'ordre suffragiste, de demandes de dons individuels et collectifs (notamment aux Sociétés qui ont signé en juin la lettre au Grand Conseil), à constituer un petit fonds, qu'elle espère augmenter encore, peut-être au moyen d'une soirée suffragiste, cet hiver. La Commission de la presse s'est occupée à faire passer des articles à différents journaux, pour préparer l'opinion publique à l'idée du suffrage en général, tandis que celle de la propagande étudie tout un plan de causeries et conférences, avec ou sans thé, à la suite desquelles il pourra être recueilli des signatures pour notre pétition. Celle-ci, d'ailleurs, marche de façon réjouissante, mais il faut prévoir et prévenir l'argument que le nombre des femmes désirant le suffrage est vraiment trop minime pour qu'on le leur accorde! Des démarches ont été faites auprès des députés, membres de la Commission, récalcitrants au suffrage, et si, comme il était facile à prévoir, elles n'ont pas fait changer d'avis ces messieurs, elles ont permis de se rendre compte sur quels points portera leur opposition. De plus, une demande d'audience pour une délégation officielle de l'Association a été adressée à la Commission du Grand Conseil. — La série des thés suffragistes a continué, par une très intéressante séance,

<sup>1</sup> Vu les restrictions du service postal récemment introduites, nous prions nos correspondantes de bien vouloir à l'avenir, et sauf &as tout à fait exceptionnels, nous adresser leurs communications *avant le 30 de chaque mois*, dernier délai. (Réd.)

le 5 novembre, où M. de Meuron a analysé avec chaleur et conviction l'œuvre indéniable de progrès social et moral qu'est sur bien des points le projet de Code pénal. Au début de la séance, l'appel des femmes belges aux femmes des pays neutres, paru dans notre numéro de septembre, avait été lu, et une résolution de sympathie votée. Au thé de décembre, qui aura lieu exceptionnellement le mardi 4 au lieu du lundi 3, on aura le privilège d'entendre Mme E. Graf, présidente de l'Association bernoise, raconter avec l'humour et l'ardeur qu'on lui connaît les principaux incidents de la campagne menée dans le canton de Berne en faveur du suffrage municipal, et à celui de janvier 1918, Mme Gourd fera la classique revue annuelle des progrès du féminisme dans le monde entier, en 1917. — Le calendrier suffragiste va paraître sous peu, attendu avec impatience par son public accoutumé. — Enfin, l'Association genevoise a commencé l'enquête sur l'égalité ou l'inégalité des salaires masculins et féminins pour un même travail, demandée par le Comité Central, cela au moyen d'une Commission spéciale, composée de déléguées de l'Association pour le Suffrage, de l'Union des Femmes, de la Ligue sociale d'Acheteurs, et du Secrétariat des Intérêts féminins. Ce travail promet d'être non seulement très utile, mais aussi fort intéressant.

E. Gd.

VAUD. — Le 19 octobre a eu lieu le premier thé de la saison. M. Lamunière nous a parlé d'une manière intéressante et détaillée de la *Semaine Suisse*. — Dimanche matin, 28 octobre, un public nombreux était venu à la cathédrale entendre le premier sermon féministe de M. le pasteur Paul Valotton sur: *La femme et les temps nouveaux*. Comme texte, Gen. II, 18: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui. » Nous avons été intéressées au delà de toute attente par les conclusions vigoureuses de M. le pasteur Valotton sur les droits de la femme: « Tant que celle-ci sera mineure, autrement dit, tant qu'elle n'aura pas le droit de vote, le législateur la considérera comme un zéro. Il est de toute importance qu'elle acquière tous ses droits pour le bien de la famille. » Le sermon du 11 novembre sera une suite, et aura comme sujet: *Les devoirs de la femme*. — Le vendredi 15 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, nous aurons une séance familiale au Foyer Féminin. Mme Dr Annie Leuch-Reineck, de Berne, nous parlera du dernier projet du Code pénal fédéral, qui va être présenté aux Chambres fédérales. Plusieurs articles de ce projet étant loin de nous satisfaire, il est de toute importance que les femmes viennent se renseigner sur bien des points qui les concerne très directement. Nous adressons donc une cordiale invitation à chacun pour cette soirée, qui est publique.

A. P.

NEUCHATEL. — L'activité de l'Union Féministe, qui s'est concentrée ces temps sur les élections aux conseils de prud'hommes, est retracée plus haut. D'autre part, Mme Thiébaud, vice-présidente de l'U.F., s'est occupée activement de l'élection d'un pasteur, qui a eu lieu à Neuchâtel le 7 octobre 1917; c'est grâce à son intervention qu'a été convoquée à cette occasion une assemblée d'Eglise, où les femmes ont assisté nombreuses, et où elles ont été mises au courant de leurs nouvelles attributions. Sur 600 votants, 373 dames ont participé au scrutin. Au même moment avait aussi lieu à Saint-Aubin une élection de pasteur; là également, la participation féminine a été forte. — Il ne se passe plus guère de mois sans que les femmes soient appelées à une élection, ici ou là, en terre neuchâteloise. Et, les 27 et 28 octobre, les moins suffragistes se sont prises à trouver singulier qu'on les laisse à l'écart pour les élections au Conseil national!...

E. P.

LA CHAUX-DE-FONDS. — La conférence que nous donna Mme Emilie Gourd, le 19 octobre, sur ce sujet: *A travail égal, salaire égal*, eut beaucoup de succès et suscita de nombreux commentaires, tant verbaux que dans la presse. — La présence de notre présidente centrale fut l'occasion de deux petites réunions entre amies-suffragistes. — A la suggestion du Comité Central, nous avons fait paraître dans cinq journaux, trois jours de suite, une grande annonce disant:

1<sup>o</sup> **Les élections au Conseil national se font sur la base numérique de la population.**

2<sup>o</sup> **Les femmes, plus nombreuses que les hommes, font partie de cette population.**

3<sup>o</sup> **Ainsi, plus de la moitié des conseillers nationaux sont élus en tenant compte du nombre des femmes.**

4<sup>o</sup> **Et ce nombre de femmes n'a rien à dire quant au choix de ses représentants!!...**

« On comprend, dit le journal local socialiste, que les féministes n'ont pas voulu laisser passer les élections au Conseil national sans signaler l'injustice dont elles souffrent. Nous applaudissons. » — Les résultats de l'élection aux tribunaux de prud'hommes ont été soumis par notre Conseil communal au Conseil d'Etat, afin de décider si le nombre des juges sera porté définitivement à vingt dans chaque groupe, comme la loi l'autorise, ou limité à douze, comme précédemment. Naturellement qu'avec le nombre des juges porté à vingt, nous aurons plus de femmes élues que s'il reste fixé à douze, malgré nos réclamations. Nous attendons encore la réponse du Conseil d'Etat.

J. V.

BERNE. — Le 10 octobre, le Comité d'action pour l'obtention du suffrage féminin en matière municipale a tenu sa dernière séance pour boucler ses comptes et entendre un rapport sur son activité. Le vote du Grand Conseil ayant été négatif sur le suffrage communal, le Comité d'action a décidé de se dissoudre, mais de reprendre sous un nouveau nom, et dans un champ d'action plus vaste, une activité analogue. Aussi, dans la même séance, a été immédiatement fondée la *Commission bernoise pour l'extension des Droits de la Femme*, sous la même présidence que celle du Comité d'Action (Mme E. Graf). Sa tâche sera, en plus de la revendication suffragiste, d'éclairer et d'instruire les femmes sur leurs devoirs et leurs droits dans le présent et l'avenir. Elle décline toute responsabilité à l'égard de publications ou de manifestations suffragistes dans le canton de Berne qui ne seront pas faites à son nouveau nom. A. V.

ZURICH. — Les deux Associations suffragistes (*Union für Frauenbestrebungen*) de Zurich et de Winterthour n'ont pas, comme bien l'on pense, laissé passer sans manifester de leur côté la motion déposée au Grand Conseil et concernant le suffrage des femmes. Une lettre a été aussitôt adressée à tous les députés, rappelant que ce n'est pas la première fois que le Grand Conseil est amené à discuter du vote des femmes. Déjà, en 1868, lors de la révision de la Constitution cantonale, trois pétitions avaient réclamé tant le suffrage complet que l'électorat et l'éligibilité en matière d'organisations sociales, ou encore le suffrage ecclésiastique et dans l'école. Cette question du suffrage ecclésiastique fut reprise, en 1902, par une pétition de l'*Union für Frauenbestrebungen*, alors qu'en janvier 1914, une nouvelle pétition de la même Société demandait l'électorat et l'éligibilité des femmes en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance publique. « Il ne s'agit donc pas, conclut l'adresse que nous résumons, d'une idée ultra-moderne, mais bien d'une réforme qui, depuis cinquante ans, a été demandée au Grand Conseil par des hommes comme par des femmes. » La motion socialiste va peut-être un peu plus rapidement en besogne que ne l'eussent désiré les Associations suffragistes; elles ne l'en soutiendront pas moins, puisqu'elle touche d'emblée au but final de leurs revendications.

### A travers les Sociétés féminines<sup>1</sup>

Genève. — *Union des Femmes*. — L'Assemblée générale d'automne, réunie le 25 octobre, a pu se convaincre, par toutes les communications qui lui ont été faites, que, si les difficultés du chauffage amènent une restriction du service de la bibliothèque, qui sera fermée à partir du 1<sup>er</sup> novembre les mercredis, jeudis et samedis, le local n'étant pas chauffé ces jours-là, l'activité de l'Union n'est d'autre part nullement en période de chômage, tout au contraire! Mme Meyer, qui présidait, a, en effet, annoncé tout un programme fort intéressant et attrayant pour les thés de membres du premier jeudi de chaque mois: à celui de novembre, consacré à la question des *Tutelles*, M. L. Demole, président de la Chambre des Tutelles, a donné d'utiles précisions d'ordre pratique, qu'a suivies une discussion très animée. En décembre, on entendra Mme Gourd parler des *Féministes genevoises d'autrefois*; puis, sans qu'il soit possible d'en fixer déjà les dates, seront successivement traités les sujets suivants: *Nos langues nationales* (Mme Walter), avec accompagnement musical; *La femme et l'enfant dans le projet de Code pénal*; *Nos munitionnettes*; *La troisième Suisse* (avec chants tessinois et romanches); *Johanna*

<sup>1</sup> Vu les restrictions du service postal récemment introduites, nous prions nos correspondantes de bien vouloir à l'avenir, et sauf cas tout à fait exceptionnels, nous adresser leurs communications avant le 30 de chaque mois, dernier délai. (Réd.)

*Spyri*, etc. — Le 8 novembre, Mme L. Cruppi, dont les lecteurs du *Mouvement Féministe* ont pu apprécier les articles si judicieux sur les nouvelles carrières ouvertes aux femmes de par la guerre, doit faire à l'Athénée, sous les auspices de l'Union, une conférence sur *Le travail féminin en France depuis la guerre*, dont il nous est impossible, vu la date, de rendre compte avant de mettre sous presse, et M. Ch. Clerc, professeur et critique littéraire, a promis à l'Union trois conférences sur les auteurs suisses-allemands contemporains, qui auront lieu les 30 janvier, 7 et 14 février. — L'Assemblée a encore entendu un intéressant rapport de Mme Walter sur l'Assemblée générale de l'Alliance, à Aarau, puis la lecture de l'Appel des femmes belges aux femmes des pays neutres, et a voté en réponse une résolution de sympathie, qui a été transmise à la presse. Mme Gourd a entretenu les membres de l'Union de la situation suffragiste à Genève; Mme H. Naville a fait un appel en faveur de la bibliothèque, et enfin, après que Mme Meyer ait fait, comme déléguée de l'Union dans le Comité du *Mouvement Féministe*, un court rapport sur la situation de notre journal, Mme M. Dunant a chaleureusement recommandé la *Semaine Suisse*. Séance tenante, une conférence fut organisée, sous les auspices réunies de l'Union, de la Ligue sociale d'Acheteurs, et de la Société d'Utilité publique, qui a eu lieu le 29 octobre, avec un franc succès. — Disons encore que l'Union, qui a eu le chagrin de perdre deux membres, Mme C. Roch et Mme G. Julliard, a hérité de ces deux dames, à titre de souvenirs, d'une fort jolie somme, permettant l'achat simultané d'un piano et d'une machine à écrire. — L'Ouvroir s'est rouvert le 1<sup>er</sup> novembre, et, vu le petit nombre des inscriptions reçues pour le travail à l'atelier, le Comité a décidé de ne donner, jusqu'à nouvel avis, que du travail à domicile, ce qui oblige malheureusement à restreindre le personnel dirigeant. En revanche, des commandes assez importantes permettent de fournir du travail chez elles à un bon nombre de celles qui en demandent. — La Commission des Assurances a repris son travail avec ardeur depuis septembre, a obtenu quelques articles de propagande dans des quotidiens, organise quelques conférences à la campagne, et voit maintenant augmenter dans une notable proportion le nombre des femmes qui, désireuses de s'assurer, lui demandent des renseignements. Le Secrétariat des Intérêts féminins, ouvert le lundi et le vendredi, de 4 h. à 6 h. 1/2, fonctionne comme bureau de renseignements pour cette Commission, et reçoit pour son compte bien des demandes qui prouvent de plus en plus son incontestable utilité.

E. Gd.

Lausanne. — *Union des Femmes*. — Mme Duvillard, notre première présidente, à qui nous devons beaucoup et qui faisait encore partie de notre Comité, vient de nous donner sa démission, que nous enregistrons avec un bien vif regret. Des raisons de santé l'empêchent de garder une activité suivie dans notre Union, mais nous savons tout le cordial intérêt que Mme Duvillard continuera à vouer à notre travail. — Dans notre dernière réunion familiale, lecture a été donnée de l'émouvant *appel des femmes belges*. Nous ne voyons pas nettement comment répondre de façon utile et efficace à ce cri poussé par nos sœurs belges, mais nous pouvons les assurer de notre plus profonde et de notre plus ardente sympathie. — L'atelier de l'Union des Femmes est transféré de la maison Manuel à la maison Pascal, rue de Bourg. Il commence à s'occuper du Noël des soldats suisses de Leysin, et s'adresse à la générosité, à l'intérêt et à l'initiative de chacun, pour que cette fête soit aussi réussie que possible. — Plusieurs de nos membres ont déployé une grande activité pour engager des commerçants de notre ville à participer à la *Semaine Suisse*, dont le Comité compte deux de nos membres, Mme Schnetzler et Mme Paul Roux, qui en est vice-présidente. Leur travail semble pas avoir été inutile, car un très grand nombre de nos négociants exposent, ces jours, leurs marchandises sous l'égide de la croix fédérale. Notre local a été offert pour l'exposition des dentelles de Coppet et des broderies de La Sarraz, que le Lyceum organise à l'occasion de cette dite Semaine Suisse. — A notre réunion d'octobre, nous avons eu le privilège d'entendre M. le Dr Machon adresser un vibrant appel à notre patriotisme, effrayé qu'il est par tous les dangers qui menacent notre pays et notre peuple. Se plaçant à un point de vue noble et très élevé, il a montré que, renoncer à sa liberté, équivaut à renoncer à ses droits d'homme. Pour sauvegarder notre liberté, maintenons notre indépendance de pensée, vivons de notre vie, craignons la recherche du plaisir, l'amour du luxe, qui doivent compter parmi les causes de la guerre. Ne nous représentons pas que l'industrie des étrangers soit notre seule ressource et rendons-nous